



PROGRAMME RÉGIONAL LAVALLOIS AGIR EN SENTINELLE EN PRÉVENTION DU SUICIDE

Ce document synthèse est destiné à toute personne intéressée à implanter un réseau de sentinelles en prévention du suicide dans son organisation. Il permet d'en savoir plus et de prendre une décision éclairée.

Programme

- *Agir en sentinelle en prévention du suicide* est issu du Cadre de référence : L'implantation de réseaux de sentinelles en prévention du suicide au Québec (ministère de la Santé et des Services sociaux, 2006). Une mise à jour est prévue à la Stratégie nationale de prévention du suicide 2022-2026.
- Mesure faisant partie d'une stratégie globale en prévention du suicide et s'inscrivant dans le Programme national de santé publique du Québec 2015-2025.

Objectif

- Prévenir le suicide auprès des populations à risque de Laval en repérant et orientant rapidement les personnes qui manifestent des signes de détresse.

Moyens

Implanter des réseaux de sentinelles en prévention du suicide dans des milieux de travail ciblés.

- Les milieux sélectionnés sont touchés ou susceptibles d'être touchés par le suicide et la demande d'aide y est souvent absente.
- Les employés adultes agiront à titre de pairs aidants.
- Les Sentinelles sont désignées parmi le personnel répondant à des critères de sélection :
 - Avoir un lien d'emploi avec le milieu;
 - Être volontaire, avec la possibilité de se désister de ce rôle à tout moment;
 - Être disponible pour suivre la formation et recevoir annuellement de la formation continue;
 - Démontrer des qualités d'écoute et de communication;
 - Souhaiter s'impliquer et développer ses compétences en prévention du suicide;
 - Être un non-professionnel de la relation d'aide.

Certains facteurs pourraient exclure, de façon temporaire ou non, des candidats (ex. : récemment endeuillé par suicide, présence d'inquiétudes pour un proche suicidaire, etc.). Si d'autres services répondraient mieux au besoin, notre équipe pourra faire les références requises.

Résultats attendus pour les milieux

- Contribuer positivement à la santé mentale des employés.
- Augmenter la probabilité que le personnel en détresse ou suicidaire soit repéré et aidé au moment opportun.
- Améliorer la connaissance et le recours aux ressources d'aide disponibles.

Qu'implique l'implantation du programme pour le milieu?

- Rencontrer un membre de l'équipe spécialisée en prévention du suicide (ESPS) du CISSS de Laval pour la présentation du projet.
- Obtenir l'aval d'un gestionnaire pour implanter le programme.
- Signer une lettre d'entente qui présente les engagements des deux parties.
- Identifier un agent de liaison interne qui agira à titre d'interlocuteur principal auprès de l'ESPS et des Sentinelles. Cette personne devra être remplacée si un changement avait lieu.
- Recruter et identifier les futures Sentinelles en fonction des critères de sélection (aide-mémoire disponible).
- Dégager les personnes concernées afin d'assister aux formations et rencontres :
 - Formation initiale *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide* conçue par l'Association québécoise en prévention du suicide (AQPS) - Durée de 7 h (ou 2 demi-journées de 4 h), offert en présentiel ou en virtuel.
 - Formation continue annuelle de 3 h destinée aux Sentinelles.
 - Rencontre bilan annuelle entre l'agent de liaison et l'ESPS pour s'assurer du bon fonctionnement du programme.
 - La formation, le matériel et le suivi sont offerts **gratuitement**.

Quel est le rôle de l'équipe spécialisée en prévention du suicide (ESPS)?

- Accompagner les milieux dans les phases d'implantation du programme (sélection, communications, etc.).
- Assurer la planification et l'organisation des activités de formation.
- Offrir la formation initiale ainsi qu'un suivi annuel visant le maintien des compétences.
- Diffuser des bulletins Sentinelles.
- Demeurer en soutien continu au milieu.

L'ESPS relève de la Direction de santé publique du CISSS de Laval et est composée d'intervenants psychosociaux et de formateurs d'expérience, accrédités pour offrir la formation provinciale *Agir en sentinelle en prévention du suicide*. Pour en savoir plus sur les divers mandats de notre équipe, consultez notre [site Web](#).

En prévention du suicide, chaque geste compte. L'important est surtout d'en parler et d'être proactif auprès des personnes vulnérables et en détresse.

L'ESPS vous remercie de l'intérêt que vous portez à ce programme.

« Le bienfait revient toujours à la porte de son auteur. »

Abraham Lincoln

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec 